

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 25/03/2024

### France 2030 : présentation des 7 lauréats

Le dispositif France 2030, lancé en 2021, d'un montant de 54 milliards d'euros sur 5 ans à l'échelon national, a pour objet de relancer l'économie avec un enjeu majeur de souveraineté et de reconquête industrielles en assurant la transformation des secteurs clé de l'économie par l'innovation technologique. France 2030 vise également à décarboner notre industrie. Ce plan ambitieux de soutien de projets d'excellence est piloté, à l'échelon national, par le secrétariat général pour l'investissement, directement rattaché au Premier ministre. Chaque département compte un sous-préfet, référent France 2030. France 2030 donne lieu à des appels à projets publiés sur le site France 2030 auxquels peuvent directement candidater les entreprises après en avoir consulté le cahier des charges.

France 2030 est un dispositif de l'État majeur pour l'économie nationale, régionale et départementale. Par le biais d'Appels à Projet (AAP) ou d'Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI), des financements sont accordés, après une procédure de sélection nationale et une instruction par un opérateur dont Bpi France. Les thématiques sont multiples et variées, fonction des enjeux économiques, environnementaux ou stratégiques. Une soixantaine d'appels à projets figure sur le site internet France 2030.

La préfecture de l'Aveyron a créé, en 2023, un comité technique (Cotech) France 2030 regroupant les principales structures concernées par ce dispositif : sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue, DDETSPP, territoire d'industrie Aurillac-Figeac-Rodez, Mécanic Vallée, agence Ad'Occ, CCI. Ce comité fait un point régulier sur les appels à projet en cours, sur les lauréats et procède, par son groupe de visites, à des visites d'entreprises en vue de leur accompagnement vers le dispositif France 2030.

Ce Cotech a permis de créer des liens entre les acteurs, de partager les mêmes informations, de coordonner leur action et de mettre en place un suivi des entreprises qui portent d'importants projets au titre de France 2030.

Le préfet, le sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue (*réfèrent France 2030 pour l'Aveyron*) et la sous-préfète de Millau ont présenté les 7 lauréats France 2030, en présence des élus locaux et des responsables économiques du département, ce lundi 25 mars en préfecture.

### Contact presse

#### Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)

 @Prefet12

## Les 7 lauréats France 2030 aveyronnais :

- **Entreprise SEFEE (St Affrique) – Arrondissement Millau**

- Entreprise spécialisée dans la fabrication de câblage électrique pour l'aéronautique notamment.
- AAP concerné : « soutien bottom up aux start up et PME ».

- **Entreprise ATS Laser (Lioujas La Loubière) – Arrondissement Rodez**

- ATS est un sous-traitant en chaudronnerie. L'entreprise intervient dans le domaine de l'armement, de l'aéronautique, de la serrurerie. Elle réalise des pièces sur mesure ou en grande série. ATS procède à de la découpe laser, du pliage et de la soudure.
- AAP concerné : « Soutien aux projets d'investissement pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants ».

- **Entreprise Auglans (Millau) – Arrondissement Millau**

- L'entreprise Auglans réalise des constructions/réparations d'ouvrages d'arts notamment pour les ponts, tunnels, galerie hydrauliques. Elle est intervenue sur l'étanchéité du viaduc de Millau et l'anticorrosion. Elle dispose de plusieurs antennes dont une à Lunel et une à Toulouse / Capens. Elle fait partie du GIEC Aveyron
- AAP concerné : « Gestion des matières et déchets radioactifs » .

- **Fondation OPTEO (Onet-le-Château) – Arrondissement Rodez**

- Cette entreprise est spécialisée dans les activités de cablage, de tôlerie et d'assemblage notamment pour des matériels à destination de personnes étant en situation de handicap.
- AMI concerné : AMI « Rebond industriel ».

- **Entreprise Molinat Bois (Aubin) – Arrondissement Villefranche de Rouergue**

- L'entreprise fabrique et pose des menuiseries extérieures bois.
- AMI concerné : AMI « Rebond industriel ».

- **Entreprise Aréroservices Guépard (Toulonjac) – Arrondissement Villefranche de Rouergue**

- Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication, l'entretien et la réparation de petits avions type ULM. Elle est située à Toulonjac.
- AMI concerné : AMI « Rebond industriel ».

- **Entreprise KMP (Olemps) – Arrondissement Rodez**

- L'entreprise intervient dans l'usinage de pièces métalliques.
- AMI concerné : AMI « Rebond industriel ».

Parmi les 7 lauréats précités, 4 font partie du dispositif "Rebond Industriel". La candidature de 5 collectivités territoriales (Ouest Aveyron communauté, Decazeville communauté, Conques – Marcillac, Grand Fgeac, Rodez Agglomération) au titre de ce dispositif a été retenue le 26 mai 2013 (candidature retenue par la direction Territoire d'industrie et l'ANCT). Toutes les entreprises ont été proposées par les EPCI qui ont fait partie d'un comité de pilotage présidé par le préfet de l'Aveyron, à Decazeville, le 29 septembre 2023.

## Contacts presse

### Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)

